

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Judo : trois Panthères au révélateur des Mondiaux 2023

James Angelo LOUNDOU  
Doha/Qatar

EN plus du juge-arbitre Jean-Claude Djimbi, Virginia Aymard (- 48 kg), Fernand Nkero (- 66 kg) et Luc Manogho (-100 kg) seront les porte-flambeaux du Gabon à la 40e édition des Championnats du monde seniors qui débutent ce dimanche 7 mai à Doha, au Qatar. Une grand-messe planétaire où sont annoncés 659 compétiteurs (345 hommes et 314 femmes) représentant les cinq continents.

C'est un championnat qui a rarement été à l'avantage des Africains, au point que la Tunisie, première nation du continent au classement général des médailles de la compétition lancée en 1956, n'apparaît qu'au 37e rang (avec une médaille d'or et 4 de bronze). L'Égypte (44e) et l'Algérie (49e) sont les deux autres membres d'un tableau logiquement mené par le Japon. La France, la

Corée du Sud, la Chine et Cuba complétant le top 5 planétaire...

Le niveau sera donc particulièrement élevé pour les trois athlètes gabonais présents dans la capitale qatarie depuis deux jours. Tous au départ de la France où ils évoluent. Même si Manogho est passé par la case Libreville en vue de se mettre à jour sur le plan administratif.

Brillants il y a un mois à l'Open international de Luanda (Angola) où ils sont tous les deux montés sur la plus haute marche du podium, la barre sera cette fois plus haute pour Aymard et Nkero. Même si le dernier cité aborde la compétition avec le statut de numéro un mondial junior et des promesses à confirmer dans un rendez-vous désormais annuel.



La délégation gabonaise à son arrivée hier au Qatar.



### AVIS DE CONVOCATION

#### ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE D'ACTIONNAIRES

#### UGB

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital social de Dix Milliards de Francs CFA  
Siège social: Avenue du Colonel Parant – BP 315 Libreville, Gabon  
RCCM Libreville : 2002B01521 NIF 790231 U

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'Union Gabonaise de Banque (UGB) sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **Lundi 22 Mai 2023 à 10 Heures** au siège social situé Avenue du Colonel Parant – BP 315 Libreville, Gabon à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Présentation du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31.12.2022 ;
3. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
4. Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos au 31.12.2022 ;
5. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
6. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes ;
7. Fixation de la rémunération des Commissaires aux Comptes ;
8. Fixation du montant des indemnités de fonction pour l'exercice 2023 ;
9. Pouvoirs pour formalités légales.

Tout Actionnaire ou représentant légal d'Actionnaire sera admis à l'Assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes soit par mandataire dûment habilité.

Le Conseil d'Administration